



Assemblée générale

Distr. limitée
20 janvier 2011
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Sixième session

17-21 janvier 2011

Point 2 de l'ordre du jour

Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme

M. Shiqiu Chen, M^{me} Chinsung Chung, M. Emmanuel Decaux, M. Wolfgang Stefan Heinz, M. Latif Hüseyinov, M. Alfred Ntunduguru Karokora, M. Shigeki Sakamoto, M. Dheerujall Seetulsingh, M^{me} Halima Embarek Warzazi, M. Jean Ziegler, M^{me} Mona Zulficar: projet de recommandation

6/... Groupe de rédaction sur la promotion du droit des peuples à la paix

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la décision 14/3 du Conseil des droits de l'homme, en date du 17 juin 2010, dans laquelle le Conseil a prié le Comité consultatif de préparer un projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix et de faire rapport au Conseil à sa dix-septième session sur les progrès accomplis à cet égard,

Rappelant également qu'à la 7^e séance de sa cinquième session, le Comité consultatif a désigné Chinsung Chung, Miguel d'Escoto Brockmann, Wolfgang Stefan Heinz et Mona Zulficar comme membres du groupe de rédaction, que le groupe a ensuite élu M^{me} Zulficar Présidente et M. Heinz Rapporteur du groupe de rédaction, et que Shigeki Sakamoto et Latif Hüseyinov ont rejoint le groupe de rédaction à la sixième session du Comité consultatif,

1. *Prend note* du rapport intérimaire soumis par le groupe de rédaction au Comité consultatif, à sa sixième session (A/HRC/AC/6/CRP.3);
2. *Note* que le Comité et le groupe de rédaction ont tenu des réunions pour débattre du droit des peuples à la paix;
3. *Soumet* au Conseil des droits de l'homme, pour examen à sa dix-septième session, son rapport intérimaire révisé sur le projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix¹, dans lequel il a été tenu compte des observations formulées;

¹ Le rapport sera publié sous la cote A/HRC/17/39.

4. *Prie* le groupe de rédaction d'élaborer un questionnaire afin de recueillir les vues des États Membres, de la société civile, des milieux universitaires et de toutes les parties prenantes concernées, document qui sera distribué à l'issue de la sixième session du Comité consultatif;

5. *Encourage* les différentes parties prenantes à participer aux travaux en cours.
